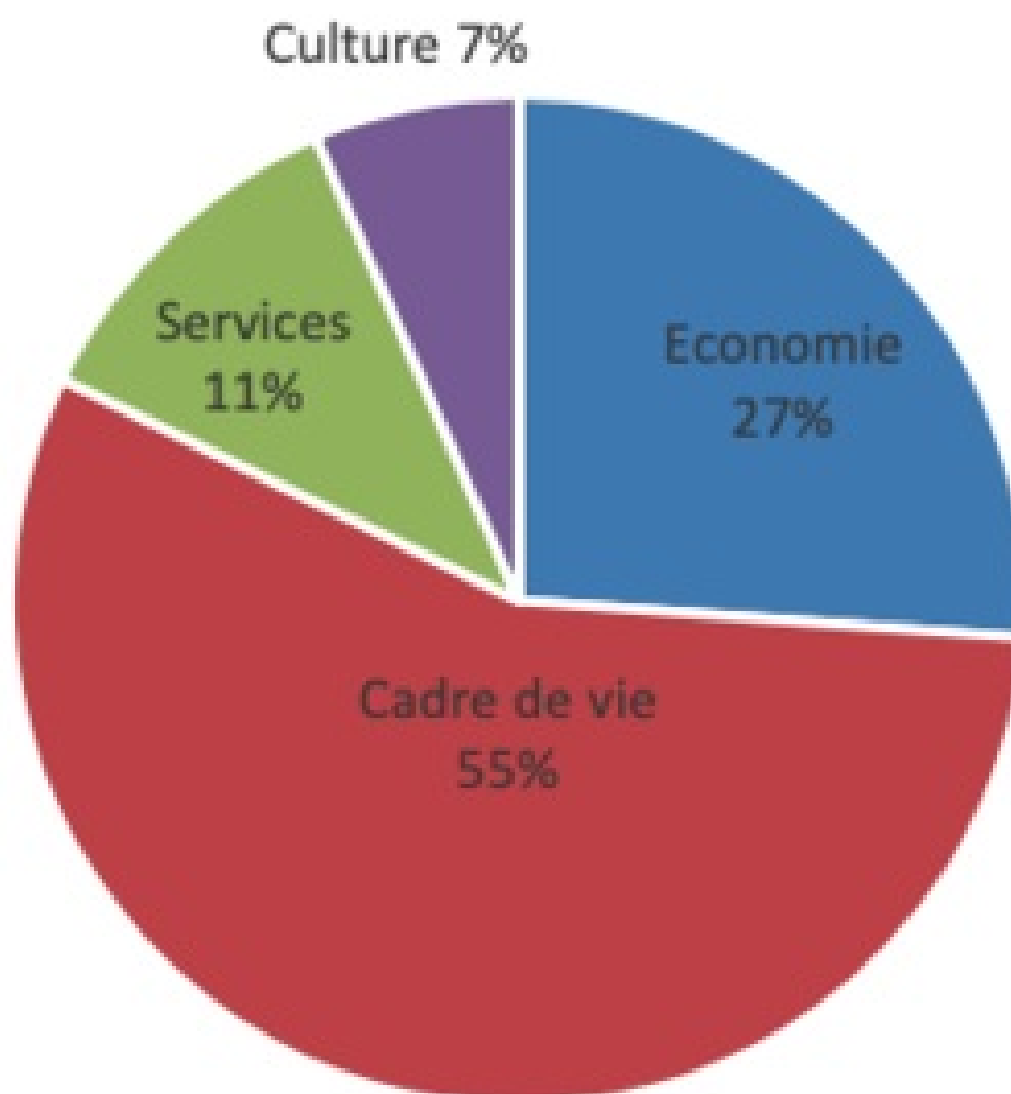


Plan pluriannuel d'investissement 2021-2027

L'Acte 2 du projet de territoire se traduit notamment par un programme pluriannuel d'investissements ambitieux à la hauteur des enjeux économiques, mais aussi des enjeux sociaux et environnementaux, avec 116 millions d'euros qui seront investis entre 2021 et 2027.



^ Le programme d'investissements 2021-2027 selon les quatre orientations du projet de territoire

Un programme d'investissement de 116 millions € sur 7 ans

Le programme d'investissements 2021-2027 selon les quatre orientations du projet de territoire :

Orientation 1 Economie 28 M€

Bâtir une économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois : 28 M€

- ▶ 20 millions d'euros pour les aides aux entreprises et pour agrandir les parcs d'activités (occupés à 80%), 8 millions d'euros pour soutenir et développer le commerce, le tourisme, les métiers d'art, l'agriculture et l'économie numérique.

Orientation 2 Cadre de vie 60 M€

Préserver un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré : 60 M€

- ▶ 16 millions d'euros pour agir sur l'amélioration de l'urbanisme et du logement dans toutes les communes, 5 millions pour préserver le patrimoine naturel et la biodiversité, 16 millions pour sécuriser l'alimentation en eau potable, 21 millions pour moderniser l'assainissement, 3 millions pour l'équipement du service des déchets ménagers

Orientation 3 Services 12 M€

Proposer des services de proximité accessibles à tous : 12 M€

- ▶ 6 millions pour développer l'offre de services de proximité (petite enfance, jeunesse, santé, sports), 6 millions pour favoriser les mobilités douces

Orientation 4 Culture 7 M€

Accompagner chacun dans le développement de ses valeurs humanistes : 7 M€

- ▶ 2 millions pour la diffusion culturelle avec l'école de musique et le réseau de bibliothèques, 5 millions pour la mettre en valeur le patrimoine historique et culturel

Actions transversales 8 M€

Fonds de concours aux communes : 3 M€

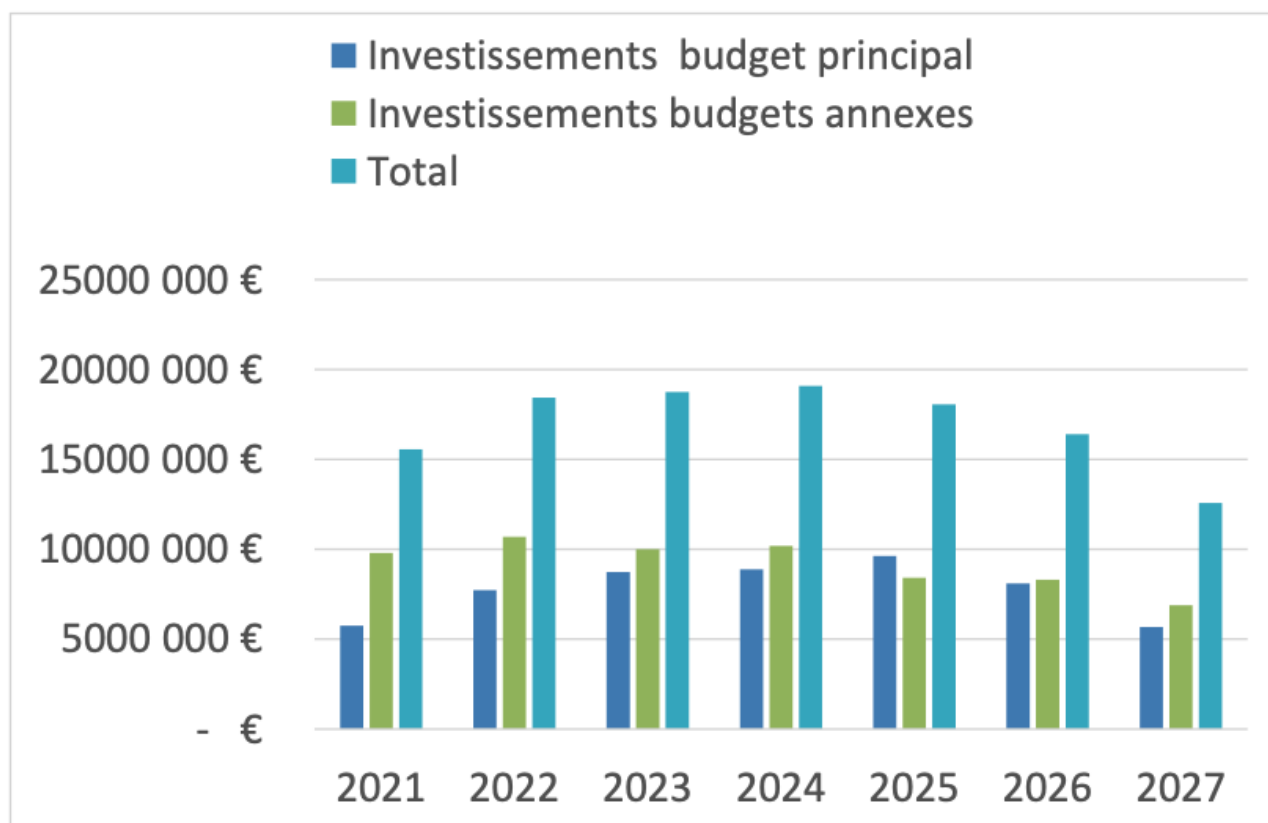
Moyens généraux : 5 M€

- ▶ 5 millions pour doter la collectivité des moyens d'actions d'accompagnement du projet (informatique, bâtiments, matériels...).

Quelques-uns des investissements majeurs programmés entre 2021 et 2027

L'aménagement du pôle d'échanges multimodal, la réhabilitation de la chapelle de l'abbaye d'Aniane, la construction de la Maison des services de l'environnement, le PIG Rénovissime, l'éco-quartier, la création d'un tiers-lieu numérique, la création d'un pôle musiques actuelles, l'opération façades, la construction d'une nouvelle crèche, la passerelle mobilités douces sur l'A750, l'aménagement du musée de Saint-Guilhem-le-Désert...

Répartition des investissements de 2021 à 2027



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**